

RENDEZ-VOUS LE **13 OCTOBRE**
 POUR L'INAUGURATION
 DE LA NOUVELLE
 DÉCHÈTERIE
 RESSOURCERIE
 DU SIOM
À SACLAY !

**FÊTE DE LA
 RÉCUP'**
 14^e
 EDITION



Toutes les infos sur www.siom.fr

CETTE ANNÉE,
 LA FÊTE DE LA
 RÉCUP'
 S'INSTALLE

À SACLAY !

DIMANCHE
13
 OCTOBRE
 9H à 17H

VIDE
 GRENIER



som Vallée de Chevreuse Éco-mobilisés par nature !



**VOTRE GUIDE
 PRATIQUE**



Du 1^{er} octobre
 au 31 décembre
 2024, **LES BACS
 DE DÉCHETS
 VÉGÉTAUX**
**arrivent
 chez vous !**

On vous explique tout !

Déchets végétaux la collecte en bacs.

Le Siom fait évoluer le service de collecte des déchets végétaux en remplaçant les sacs en papier à usage unique par des bacs.

Pourquoi ?

- **1** - Pour améliorer les conditions de travail et préserver la santé des agents de collecte*.
- **2** - Parce qu'il n'est pas possible d'avoir un budget de 800 000 euros/an uniquement sur des sacs en papier.
- **3** - Pour ne plus utiliser de sacs jetables à usage unique.



* La recommandation R437 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés recommande la collecte en conteneurisation pour éviter les troubles Musculo-Squelettiques (TMS) des équipiers de collecte.

Comment j'utilise mon bac en 5 points clefs ?



1

Les bacs de déchets végétaux seront livrés du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024.

Pour connaître les dates de distribution dans votre commune*

→ connectez vous sur www.siom.fr

* Dès la fin de distribution des bacs dans votre commune, il n'y a plus de mise à disposition de sacs.

2

**Vous vivez dans un immeuble avec un rez-de-jardin ?
Vous voulez un bac ?**

Rien de plus simple ! → connectez-vous sur www.siom.fr



Vous êtes en pavillon ? Votre bac de 240L sera déposé directement devant chez vous.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer.
Votre présence n'est pas nécessaire.



Il existe des solutions alternatives pour réduire vos déchets végétaux :
inscrivez vous sur les ateliers compostage ou gestion in situ du Siom ou participez à une opération de broyage sur www.siom.fr
Vous pouvez déposer vos déchets végétaux en déchèterie.

3

Vous voulez changer de taille de bac? Obtenir un bac supplémentaire? Vous n'avez pas besoin de bac?

→ connectez-vous sur www.siom.fr
et effectuez votre demande.



4

Dès la prochaine collecte, vous présentez votre bac.

Les jours et fréquences de collecte ne changent pas, les fagots sont toujours acceptés.
Les déchets végétaux sont déposés en vrac sans sac dans le bac.

5

Il vous reste du stock de sacs ?

Une période de tolérance pour les déposer à la collecte à coté du bac est prévue jusqu'au 31 mars 2025.

